

COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 10 DÉCEMBRE 2020

Étaient présents : Stéphanie MEVOLHON - Florence PETRONE - Stéphanie GAY - Cécile AMIOT - Fernand GUIRAO - Patrick JACQUET – Lionel BANDI– Jean-Claude GUENEAU – Thierry MACAIRE – Frédéric LHUILLIER – Emilie CLERCELET – Virginie BEGIN - Myriam MOREAU -

Excusé(s) : Corinne SIRUGUE procuration à Stéphanie MEVOLHON
Alban JOURDHIER procuration à Emilie CLERCELET

Absent(s):

Secrétaire de séance: Fernand GUIRAO

Ouverture de la séance à 20H.

Le Maire sollicite l'accord du Conseil pour l'ajout d'un point à l'ordre du jour de la séance :

- Compte rendu de la Commission Aménagement et cadre de vie

COMPTE RENDU DE LA SÉANCE DU 19 NOVEMBRE 2020

Le compte rendu de la séance du 19 Novembre 2020 est adopté à l'unanimité.

I - POINT TRAVAUX

1- Bâtiment Place BONICHON (Ancienne épicerie)

Le prêt bancaire a été signé le Mercredi 09 Décembre 2020 avec la Banque Populaire. Les documents de la convention tripartite ont été envoyés au Trésor Public pour signature.

Rendez-vous est pris avec le notaire pour signature de l'acte de vente dès réception de cette convention.

Pour information : prêt d'un montant de 200 000€ sur 15 ans au taux de 0.61%

2- Aménagement de la Place et de la RD20G (devant l'église)

L'analyse des offres faite par le cabinet Gien-Pinot nous est parvenue en Mairie.
9 entreprises ont répondu à l'appel d'offre.

D'après cette analyse, l'offre de l'entreprise Noirot était anormalement basse : écart de plus de 20 000€ par rapport à la moyenne des offres qui est de 71 517.52€.

Conformément à l'article R.24152-3 du code de la commande publique « l'acheteur a l'obligation de demander des explications à leurs auteurs et d'en apprécier la pertinence, afin de prendre une décision d'admission ou de rejet. »

Après demande de complément d'informations, l'entreprise Noirot nous a confirmé son tarif.

Le conseil municipal valide son offre à l'unanimité.

3- Logement « Ancienne école maternelle » :

Dernière réunion du 03 Décembre 2020 :

La démolition intérieure est terminée.

La cour a été décapée afin de mettre à jour les fosses et les réseaux existants.

La commune va profiter de ces travaux extérieurs pour mettre en place les réseaux nécessaires à la création de WC communaux dans le petit bâtiment mitoyen aux écoles.

Prochaine réunion de chantier le 17-12-2020.

4- Projet sécurité routière rue de Villars/rue d'Orsan/rue des Buttes

Lors du dernier Conseil, il a été proposé aux conseillers de se rendre sur place afin d'étudier le projet.

Cette réunion sur site a eu lieu le 21 Novembre. Nous avons évoqué le dispositif proposé (ralentisseur) ainsi que les emplacements repérés pour leur mise en place.

Il en ressort que 8 ou 9 dispositifs de ralentisseurs seraient nécessaires ainsi que la matérialisation du carrefour de la rue Porais afin de couper la ligne droite qui favorise la vitesse.

Une délibération est nécessaire afin de finaliser la demande de subvention.

Le plan de financement serait :

Montant des travaux 15 402.23€ HT.

Subventions possibles dans le cadre de :

- Appel à Projet Voirie (Conseil Départemental) pour 50% soit 7 701.11€
- Amendes de Police pour 25% soit 3 850.56€

Soit un total de 11 551.67,

Reste à charge pour la commune : 3 850.56€

Un débat s'engage.

Après délibération, le conseil valide à la majorité, 14 voix pour, 1 voix contre, ce projet et autorise le Maire à procéder à la demande de subvention.

Une information sera faite aux riverains concernés par les travaux en temps utiles.

II – RENOUVELLEMENT DES BAUX

Deux baux communaux arrivent à terme :

- Mr BAUDOIN pour les parcelles :
 - o ZL 6 Paquiers de Cras pour 6 ha 038
 - o ZK 51 En Champeau pour 1 ha 888
 - o ZR 5 Buisson des enfermés pour 2 ha 295

- Mr BEGIN Martial pour les parcelles :
 - o ZO 9 Paquiers pour 3 ha 732

Afin d'harmoniser les années de terme sur d'autres baux déjà accordés à ces agriculteurs, il est proposé de les renouveler jusqu'au :

- 28 Février 2029 pour MR BAUDOIN
- 28 Février 2028 pour Mr BEGIN

Madame BEGIN Virginie quitte la salle et ne prend part ni au débat, ni au vote.

Après délibération, le conseil à l'unanimité renouvelle ces baux.

III - FINANCES

Dépenses d'Investissement 2021 : Le Conseil est sollicité pour autoriser le Maire avant le vote du budget primitif à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette. Considérant le montant budgétisé des dépenses d'investissement 2020 de 271 600€ (hors chapitre 16 « remboursements d'emprunts »), dans la limite du quart des crédits ouverts en dépenses d'investissement au budget de l'exercice 2020, soit :

Article 2151	20 000€
Article 2168	2 000€
Article 2151(040)	2 800€

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité autorise le Maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette.

IV - TARIFS LOCATION SALLE DES FÊTES

Les tarifs de la salle des fêtes doivent être mis à jour.

Comparaison est faite avec les salles des fêtes des villages aux alentours.

Après discussion, le conseil décide de ne pas pratiquer d'augmentation et donc de maintenir les tarifs de la salle des fêtes pour 2021.

Précision sera faite sur les documents informatifs que les tarifs de location s'entendent « ménage compris ».

V – COMMISSION AMÉNAGEMENT ET CADRE DE VIE

La commission s'est réunie le 29 Septembre 2020.

Les membres de la commission ont proposé un certain nombre d'idées concernant :

- Embellissement du village
- Equipements sportifs
- Manifestations/festivités
- Aménagement/voirie/sécurisation/travaux divers.

La prolifération des chats a été aussi évoquée. Lors du précédent mandat, le conseil municipal avait acté 10 bons de capture par an pour la stérilisation de 10 chats. La situation s'étant dégradée, le Maire propose d'inscrire cette question à l'ordre du jour du prochain conseil. Des contacts seront pris auprès des vétérinaires de la région.

VI- INFORMATIONS DIVERSES

Le Maire informe les membres du Conseil :

- Changement de prestataire pour l'entretien du système de climatisation et de la ventilation de la salle des fêtes. La réparation de la climatisation, tombée en panne en Octobre, a été effectuée par l'entreprise AGECLIM. Après résiliation du contrat d'entretien avec Nord Est Services, le Maire propose de signer un nouveau contrat d'entretien avec la société AGECLIM.
- Suite à une réunion le 07 Juillet 2020 avec le référent sureté de la gendarmerie, un diagnostic de sureté nous a été envoyé. Il préconise des mesures de sureté et des préconisations sur la possibilité d'installer un système de vidéoprotection sur la commune. Ce document est consultable en mairie.
- Le bulletin municipal est terminé. Impression semaine 50 pour distribution semaine 51
- Le mur situé à l'entrée le long de la mairie et de la salle des fêtes a été percuté dans la nuit de Samedi 05/12 à Dimanche 06/12. Ce mur est pour partie mitoyen avec la propriété FRIZOT. Une déclaration a été faite auprès de notre assureur Groupama.
- Mme HEIM (POISELET) qui a longtemps tenu l'épicerie d'Esbarres est décédée le 17/11/20. Au nom du Conseil Municipal, des condoléances ont été adressées à sa famille. Monsieur Hervé Bonin, son fils, remercie le Conseil.
- Les travaux de voirie prévus devant le 06 Grand chemin de Charrey ont été réalisés semaine 49. Ces travaux avaient pour finalité la récupération des eaux pluviales. Réception de travaux le 09/12/20.
- Demande subvention AFSEP Association Française des Sclérosés en Plaque. Réponse habituelle sera faite.
- Une réunion a eu lieu le 3 Décembre avec Madame OUDON Inspectrice de Circonscription de l'Education Nationale. En effet les effectifs prévisionnels pour la rentrée 2020/2021 sont en baisse. Une fermeture de classe est évoquée. Le Président du SIVOS et les Maires des 3 communes se sont fermement opposés à cette éventualité sachant que les inscriptions définitives par les directrices auront lieu fin Mai 2021. Décision sera prise par l'académie en Janvier 2021.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h15